

Prison : une lettre au garde des Sceaux - Rennes

OF, mercredi 08 juin 2011

Ti-Tomm, Arc-en-Ciel et Enjeux d'Enfants, qui viennent en aide aux familles de détenus, alertent le ministre Michel Mercier.

Ti-Tomm accueille les familles de détenus, en attente de parloir à la prison de Vezin. Arc-en-Ciel les héberge à Rennes, lorsqu'elles habitent loin. Et Enjeux d'enfants travaille à maintenir les liens entre les détenus et leurs enfants. Les trois associations relèvent **« la difficulté de plus en plus de familles face au peu de moyens investis pour assurer un accompagnement suffisant des détenus »**.

Dans une lettre ouverte au ministre Michel Mercier, les trois associations évoquent les moyens accordés au SPIP, le service pénitentiaire d'insertion et de probation. **« De nouveaux postes de conseillers - les CIP - ont été créés sur le Grand Ouest, la plupart sur Nantes ; mais aucun poste n'a été attribué à Rennes. Pourtant, les CIP sont des partenaires essentiels, non seulement dans le parcours de peine des détenus, mais aussi de leurs familles et des partenaires institutionnels et associatifs dont nous faisons partie. »**

« Concrètement, nos actions et projets sont actuellement très limités par la charge de travail excessive conjuguée au manque de moyens humains des SPIP. Ceux-ci apparaissent de plus en plus contraints à n'intervenir que ponctuellement dans le parcours de peine des personnes détenues, et parfois dans l'urgence », poursuivent les trois associations.

« Vecteur de réinsertion »

« Nous sommes régulièrement témoins des effets directs de ces difficultés sur les familles. Les incidences de l'incarcération d'un proche sont d'autant plus traumatisantes dans le contexte actuel. Nous sommes convaincus que le travail sur le maintien des liens familiaux durant la détention permet aux détenus d'investir davantage le temps d'incarcération comme un moment de reconstruction. Et constitue un vecteur essentiel de réinsertion ».